

**Jeudi 26 mars 2020 / 9:00-18:00**

Auditorium de la Maison du Barreau  
2/4 rue de Harlay 75001 PARIS

COLLOQUE

## Audition et discernement de l'enfant devant le juge aux affaires familiales

Participation  
reconnue au titre  
de la formation continue  
des MAGISTRATS  
et éligible à la formation  
continue des  
AVOCATS

Rapport final de la recherche *Audition et discernement de l'enfant  
devant le juge aux affaires familiales* (direction B. Mallevaey)  
disponible à cette adresse :

<http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/audition-et-discernement-de-lenfant-devant-le-juge-aux-affaires-familiales-2/>

Participation gratuite sous réserve d'inscription obligatoire :

<https://www.fld-lille.fr/evenements/journee-de-restitution-audition-et-discernement-de-lenfant-devant-le-juge-aux-affaires-familiales/>

8h30

Accueil des participants et du public

9h

Mots d'accueil

**Valérie SAGANT**, Directrice de la Mission de recherche Droit et Justice

**Nicolas VAILLANT**, Vice-Président, Vice-Recteur Recherche de l'Université Catholique de Lille, Membre de l'équipe de recherche ADEJAF

9h30 - 10h

Préambule :

### PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE AUDITION ET DISCERNEMENT DE L'ENFANT DEVANT LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

**Blandine MALLEVAEY**, Maître de conférences en Droit privé et sciences criminelles, Titulaire de la Chaire « Enfance et familles », Centre de Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille - Responsable scientifique de la recherche ADEJAF

**Léa JARDIN**, Doctorante en Droit public, Chaire « Enfance et familles » et Centre Thucydide, Université Paris Panthéon-Assas - Membre de l'équipe de recherche ADEJAF

10h - 12h

1<sup>ère</sup> partie :

### L'ACCÈS DE L'ENFANT A SON AUDITION PAR LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

*Difficultés liées à l'évaluation du discernement de l'enfant, information de l'enfant quant à son droit d'être entendu, demande d'audition*

Présentation des constats et recommandations de l'équipe de recherche ADEJAF : **Blandine MALLEVAEY**

Réflexions et partage d'expériences, avec la participation de :

**Anne Marion de CAYEUX**, Avocat au Barreau de Paris, Vice-Président de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine

**Aurélié LEBEL**, Avocat au Barreau de Lille, Présidente de la Commission famille

**Marie-Hélène POMAREDE-NOIR**, Juge aux affaires familiales, Premier Vice-Présidente, Tribunal de grande instance d'Evry

**Annick QUENIOUX-BIROT**, Magistrat, Coordinatrice de formation initiale, Ecole Nationale de la Magistrature

« Grand témoin » : **Marielle BRUNING**, Professeur de droit de la jeunesse, Chaire UNICEF de l'Université de Leiden (Pays-Bas)

Échanges avec le public

12h - 13h45

Déjeuner

13h45 - 15h30

2<sup>ème</sup> partie :

### LE DÉROULEMENT DE L'AUDITION DE L'ENFANT PAR LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

*Interlocuteur de l'enfant, techniques d'audition, accompagnement de l'enfant par un avocat*

Présentation des constats et recommandations de l'équipe de recherche ADEJAF : **Blandine MALLEVAEY**

Réflexions et partage d'expériences, avec la participation de : **Sylvie GARCIA**, Juge aux affaires familiales, Vice-présidente, Tribunal de Grande Instance de Créteil

**Fadéla HOUARI**, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'antenne des mineurs

**Marc JUSTON**, Magistrat honoraire, Médiateur, Formateur  
**Elsa KRAVEL**, Juge des enfants au Tribunal de grande instance de Paris, Responsable de la session de formation continue de l'ENM sur la parole de l'enfant en justice

**Catherine PORGE DORANGE**, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'antenne des mineurs et responsable du pôle des auditions JAF

« Grand témoin » : **Laurent GEBLER**, Magistrat, Président de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille

Échanges avec le public

15h30 - 15h45

Pause

15h45 - 17h30

3<sup>ème</sup> partie :

### LA PORTÉE DE L'AUDITION DE L'ENFANT

*Rédaction et diffusion du compte rendu d'audition, influence de l'audition sur la décision du juge, questionnements par rapport à l'intérêt de l'enfant, décision portée à la connaissance de l'enfant*

Présentation des constats et recommandations de l'équipe de recherche ADEJAF : **Blandine MALLEVAEY**

Réflexions et partage d'expériences, avec la participation de :

**Isabelle COPE-BESSIS**, Avocat au Barreau de Paris

**Marie-Catherine GAFFINEL**, Magistrat, Cour d'appel de Paris

**Daniel PICAL**, Président de Chambre honoraire à la Cour d'appel de Versailles

« Grand témoin » : **Josiane BIGOT**, Magistrat honoraire, Présidente du Conseil national des associations de protection de l'enfant

Échanges avec le public

17h30 - 18h

Conclusions

**Philip D. JAFFE**, Membre expert du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

Pour tout renseignement :

[chairedise@univ-catholille.fr](mailto:chairedise@univ-catholille.fr)

 @EnfanceFamilles